



La maman abandonne le domicile, son fils et bien entendu son ami pacsé

Par **Valk**, le **21/09/2019** à **09:40**

Bonjour,

Depuis deux mois maintenant mon amie pacsée et propriétaire du domicile à quitté le domicile, me laissant seul avec mon fils agé de 11 ans.

Nous sommes pacsés de puis 15 ans

Elle est la seule propriétaire du domicile, bien que je payais toutes les charges, nourritures, assurance, electricité, travaux, meubles et m'a signé une reconnaissance de dette de la moitié du montant de la vente de la maison moins le crédit en cours, à l'époque je ne pouvais apparaître sur le crédit j'étais interdit bancaire, mais j'avais donné plus de la moitié en apport.

Mon fils ne veut plus lui parler

Elle débarque quelque fois à la maison pour récupérer des affaires

Ne fais que quelques sms à notre fils

Elle est fonctionnaire en arrêt maladie

Je suis en recherche d'emploi avec une rémunération plus importante pour le moment, mais vu la situation n'arrive pas à mettre de côté

Elle est prochainement en cure de désintoxico et est avec des personnes toxicos, c'est pour cela que j'ai un peu peur quant à sa décision au niveau de la vente de la maison, j'ai en effet des menaces,

de mort, des insultes, et de vente de la maison pour me mettre dehors, elle dit que je manipule notre fils.

Que dois-je faire ?

merci d'avance pour votre réponse